

La g@zette

du Valbonnais

N° 198 – Juin 2024



DE LA TROUBLE INFLUENCE DU 8 SEPTEMBRE A LA ROCHE.

Par Jean-Jacques DELCLOS

Dans son numéro 189 de septembre 2023, votre G@zette favorite présentait l'historique de l'humble chapelle de La Roche, hameau de Valbonnais.

Fondée en 1644 sous l'égide de la Nativité de la Vierge Marie, célébrée le 8 septembre de chaque année, cette modeste bâtisse pourrait nous sembler bien paisible et rassurante mais ce n'est qu'une illusion ! Curieusement, il apparait que le 8 septembre a, autour de ce lieu, une influence fâcheuse. Jugez-en vous-même...

Les lecteurs de LA G@ZETTE DU VALBONNAIS connaissent bien sûr la fameuse affaire de la Batterie du vœu de La Roche, le mardi 8 septembre 1711, relatée avec tout le talent qu'on lui connaît dans les numéros 145 de janvier 2020 et suivants par l'ami Gilbert JACQUET dont je recopie sans vergogne, mais avec son accord, l'audition d'un témoin, Messire Jean Antoine Roux prêtre et curé de Valbonnais natif de Vallouise habitant audit lieu âgé d'environ trente-trois ans premier témoin.

[...] Nous lui avons fit prêter serment mettant la main sur la poitrine à la forme ecclésiastique de dire vérité [...]. Dépose que le jour mentionné en ladite plaintive il alla en qualité de curé faire et célébrer les offices divins au lieu de La Roche où il y avait une chapelle sur le vocable de la nativité de la sainte vierge et environ les deux heures après-midi il fut averti par une femme de la paroisse qu'il y avait audit lieu de La Roche plusieurs jeunes gens tant hommes que filles du mandement de Beaumont qui avaient un violon et dansaient dans un pré qui est audit lieu de La Roche et au même temps le déposant s'y étant transporté pour faire cesser la danse il trouva sur son chemin le sieur Bernard notaire des Engellas lequel il pria de venir avec lui pour faire un acte à un marchand pour l'obliger à fermer sa boutique ce qui l'ayant fait reste là pendant quelque temps cela fut cause qu'il ne trouva personne dans l'endroit où on lui avait dit guettait ladite danse et étant retourné à l'église à dire vêpres.



Il se retira ensuite audit lieu de Valbonnais et comme il fut au-dessous du village des Engellas il entendit deux coups de fusil qui avaient été tirés dans le village des Engellas ne sachant qui avait tiré lesdits coups ni pourquoi ayant ouï dire que lesdits garçons et filles de Beaumont étaient allés audit lieu des Engellas comme aussi a ouï dire le déposant que le valet de sieur Claude Cros avait été fort maltraité ledit jour audit lieu des Engellas et qu'on lui aurait cassé quatre dents et emporté la gencive autre chose dit ne savoir sinon qu'il a ouï dire de même par bruit commun que le valet du rentier du sieur Du Frenet maître des comptes était venu à La Roche dans le dessein d'assassiner un garçon du Beaumont et que pour cet effet il était venu à La Roche armé ne sachant positivement de quelles armes et que cela avait été le sujet et le commencement de la querelle qui avait pris son origine entre ledit valet dudit rentier et autres dudit lieu de Beaumont [...]

C'était le début d'une vaste affaire criminelle qui mobilisa la magistrature Dauphinoise et qui avait pris naissance un 8 septembre.

Mais huit ans plus tôt, en 1703 et toujours le 8 septembre, jour de la vogue de La Roche et à l'occasion de la célébration de la Nativité de Marie à la Chapelle, se déroulait une scène insolite, inimaginable dans un tel lieu.

Il faut savoir que les relations entre les archiprêtres de Valbonnais et les curés des Engellas ont souvent été tendues. Les curés de Valbonnais se sont régulièrement opposés à la création et au maintien d'une paroisse aux Engellas, qui signifiaient pour eux la perte d'une bonne partie des bénéfices et ont mené la vie dure aux desservants. C'était le cas en 1703 où Pierre REYNAUD, curé puis archiprêtre de Valbonnais était en guerre ouverte contre Jean ESCALIER, curé des Engellas...

Face à leurs querelles, Monseigneur LE CAMUS, Cardinal évêque de Grenoble, avait été saisi. Le père ESCALIER lui écrivait : « Votre Eminence, dans le cours de sa visite à VALBONNAIS, comme Monsieur Reynaud me traitait du nom de « vicaire » par mépris, vous eûtes la charité de le reprendre et lui dire que j'étais curé comme lui et que je fisse toutes les fonctions d'un curé »...

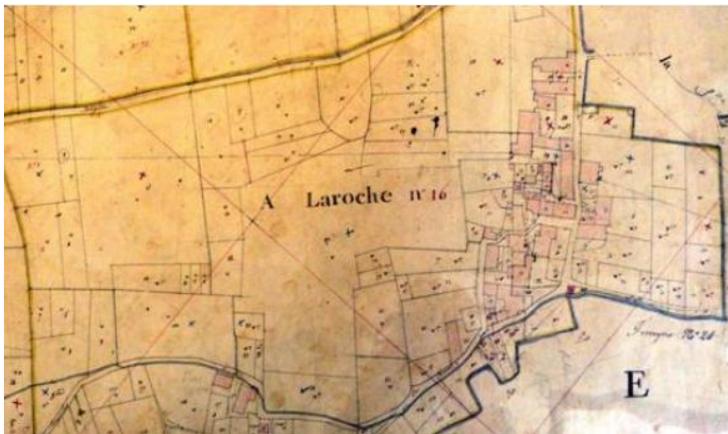


Il accuse Reynaud « d'avoir différé trois jours un enterrement et une autre fois d'avoir enterré un pauvre enfant n'étant mort que depuis quelques heures, ce qui crie vengeance devant Dieu » ; « d'avoir répondu qu'il ne venait aux ANGELLAS que pour les honnêtes gens ».

C'est dans ce climat délétère que les deux hommes de Dieu se rencontrent à la chapelle de La Roche pour célébrer l'Office divin du jour de la nativité de la vierge : Jean ESCALIER poursuit son récit : Monsieur Reynaud devait y dire la messe selon son droit, il arriva avec tous les ornements qu'il fit porter avec lui craignant qu'ESCALIER ne lui en procurât point. Le vicaire des Angellas lui fit sortir ceux du coffre de La Roche ce qui n'empêcha pas REYNAUD d'accuser ensuite ESCALIER d'avoir fermé les ornements et même de l'avoir empêché par des voies de fait de célébrer, ce qui est une pure calomnie. REYNAUD s'habille

donc avec ses ornements et demeure ainsi à l'autel sans célébrer, voulant arriver vers midi de façon à « empêcher ESCALIER de célébrer à son tour, (et empocher l'argent de la quête qui s'en suit) à la réserve de la chasuble cependant. Il reste ainsi quelques heures. Murmures dans la chapelle ! (sic !) Monsieur Lafont de Saint-Michel et Monsieur Alibert des Mearots qui s'y trouvaient, protestent et rappellent à Monsieur REYNAUD que dans une circonstance pareille il avait fait quitter les habits sacerdotaux à Monsieur Girard sur le plan de l'autel et à la vue de tout le monde, des nouveaux convertis et des différents paroissiens et que ce serait envers lui qu'on devrait agir ainsi etc... Mais Dieu ne permit pas qu'il pût accomplir son dessein mauvais car il lui envoya une faiblesse qui l'obligea à dire la messe et me donna du temps pour pouvoir ensuite célébrer la mienne. »

Imaginez la scène de l'embargo mis sur l'autel par l'Archiprêtre en grande tenue pendant plusieurs heures pour nuire à son confrère bouillonnant de colère, devant des paroissiens médusés qui vont quand même finir par « murmurer » jusqu'à ce que l'intervention divine mette un terme à cette triste pitrerie !!



La Révolution suspendra un temps l'activité religieuse à la chapelle, qui fut vendue le 26 thermidor an IV de la République française au citoyen Joseph CHAMPOLLION de Grenoble, natif de La Roche, pour un prix de soixante dix sept livres évalué par Jacques Bernard, expert ; le solde du prix, 6 francs soixante quinze centimes, ne sera payé que le 28 octobre 1809.

Mais il faut évoquer encore la triste date du 8 septembre 1915, en pleine guerre de 1914/1918, où beaucoup de monde s'était réuni pour assister à une messe chantée.

L'événement du jour selon l'abbé Mouton alors Archiprêtre de Valbonnais, fut l'invitation à dîner que lui offrit à La Roche le maire anticlérical de VALBONNAIS, Auguste BETHOUX qui menait pourtant la vie dure au clergé ! Peu avant cette date, le 9 août 1912, il avait pris un arrêté interdisant les processions religieuses sur le territoire de la Commune, considérant d'une part que les divers chemins et rues de Valbonnais sont généralement étroits ... et d'autre part « qu'aujourd'hui, principalement les jours de fête, les touristes et leurs véhicules passent en grand nombre » de sorte qu'il est arrivé que cela cause des accidents ! Contre cette décision purement vexatoire et d'une totale mauvaise foi, les protestations énergiques de l'abbé MOUTON étaient restées vaines et les relations entre les deux hommes glaciales.

« Qui eut pensé ça avant la guerre ? » écrira alors l'Archiprêtre ! Je dois à la vérité de signaler cependant des événements plus propices survenus ce jour là. Naissance de personnalité, belles récoltes de pommes de terre ou de champignons... mais cela est une autre histoire ! Décidément, le 8 septembre a parfois une curieuse influence à La Roche ! **[FIN]**



L'association VALB et sa présidente Roselyne ont franchi la Roizonne, entamant une marche contre le vent, classé sur l'échelle de Beaufort, titulaire du Greffe du mandement de Ratier.



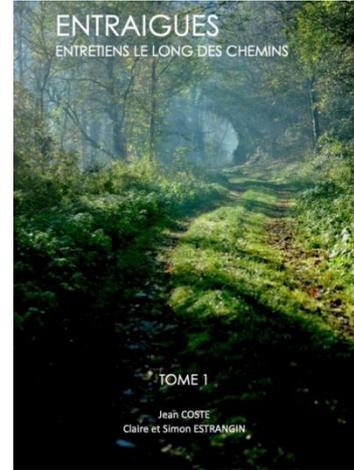
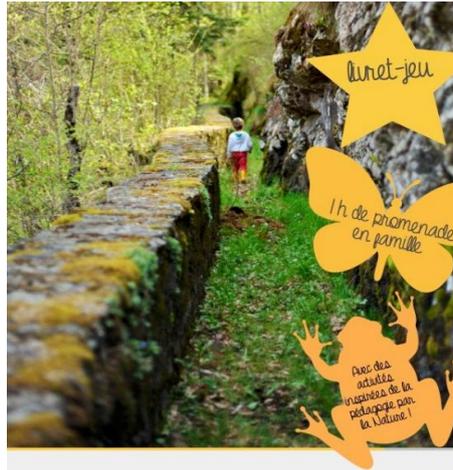
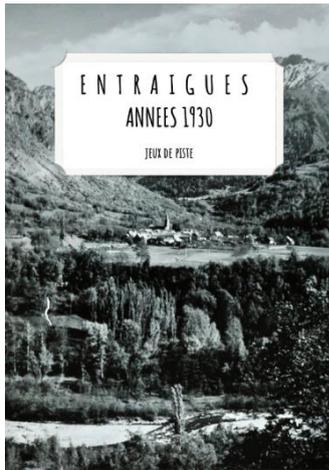


Musée matheysin

4j · 🌐

- Hééééé ! C'est le festival [Les Montagn'Arts](#) ce week-end !
- Oui mais nous, on veut Taylor Swift.

17
18
19
mai



PATRIMOINE *L'eau à Entraigues le long du canal de la Roche*



Conférence « 600 ans d'histoire des canaux en Valbonnais » par **Christian Beaume ...**